

Industries



Période

2021-2023

Prestations fournies

Organisation de deux mandats d'étude parallèles (MEP) à un degré en procédure sélective

Investissements totaux

MEP 1 «Plateforme de mobilités»: CHF 28 Mio.

MEP 2 «Aménagement extérieur»: CHF 4 Mio.

AgriCo, Saint-Aubin (FR)

Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF)

L'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF) souhaite développer le site d'AgriCo afin qu'il devienne un site industriel pionnier et le campus Agroalimentaire & Bio-masse leader en Suisse. Cette ambition s'inscrit dans la stratégie agroalimentaire de l'État de Fribourg avec, en point de mire, le concept «de la fourche à l'assiette».

Le développement du site AgriCo fait l'objet de deux mandats d'étude parallèles (MEP) à un degré en procédure sélective.

Contour est mandaté pour l'organisation des procédures de mise en concurrence :

MEP 1 portant sur l'étude d'une plateforme de mobilités s'est déroulé en 2022. Le projet «Ligne durable» de AFF Architects et Basler & Hofmann SA a été nommé lauréat en octobre de cette année.

MEP 2 portant sur les aménagements extérieurs est en cours. Le projet lauréat sera connu en janvier 2023.